

Manche

« L'école doit scolariser tous les enfants »

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 26 juin 2018

616 mots | -



François Chenal, inspecteur de l'Éducation nationale en charge de l'adaptation et de la scolarisation des élèves en situation de handicap. - Crédit Ouest-France

Mieux accueillir les enfants « à besoins éducatifs particuliers » à l'école. C'est tout l'enjeu de l'école inclusive. Explications avec François Chenal, inspecteur de l'Éducation nationale.

Entretien

François Chenal,

inspecteur de l'Éducation nationale en charge de l'adaptation et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Où en est, dans le département, la scolarisation des enfants avec troubles du comportement ?

On évoque désormais les enfants ayant des besoins éducatifs particuliers. Un grand nombre d'élèves sont concernés dans la Manche, principalement des enfants qui ont des troubles du comportement ou des troubles du spectre autistique.

Il y a une vingtaine d'années, ils étaient regroupés dans des classes spécifiques. Depuis quelques années, on bascule vers l'école inclusive : les élèves sont dans des classes ordinaires, avec des enfants de leur âge, et bénéficient d'accompagnements ou dispositifs spécifiques.

Avant, on pensait surtout à un niveau à atteindre. Maintenant, notre interrogation, c'est de savoir à quel endroit l'élève progressera le mieux.

Comment aider les enseignants à accompagner ces élèves qui peuvent avoir des troubles très variés ?

On essaie d'identifier dès juin les enseignants qui auront dans leur classe un élève avec troubles autistiques afin de leur proposer une formation dès septembre.

On peut aussi avoir des formations pour une école sur un projet spécifique, des stages

catégoriels destinés aux enseignants spécialisés ou encore aux remplaçants...

Est-ce que cela suffit ?

On a vraiment augmenté le nombre de formations et on a d'autres dispositifs en direction des élèves, comme le dispositif « Plus de maîtres que de classes » ou encore les projets personnalisés de réussite éducative.

Et pour les enfants qui ont besoin d'un accompagnement plus important ?

La pédagogie doit d'abord être adaptée aux besoins de chacun. Parfois, l'Éducation nationale met également en place des accompagnements spécifiques, les AESH (ex-auxiliaires de vie scolaire), auprès des élèves. Dans la Manche, il y a une augmentation importante (+ 10 %) des demandes par les parents. Or les AESH, s'ils sont parfois indispensables, ne sont toutefois pas la solution ultime. Le but est bien que l'élève devienne autonome dans ses apprentissages.

Certains parents parlent de bricolage avec des enseignants qui s'adaptent comme ils peuvent...

C'est vrai que cela devient une vraie expertise pour l'enseignant de scolariser tous ces enfants. Mais c'est bien le corps même du métier que de s'occuper de tout élève en difficulté. À nous d'aider les enseignants, les inspecteurs, tout le monde, pour que l'école inclusive devienne une réalité au quotidien.

Par exemple, là, on fait un stage pour les 19 nouveaux directeurs d'école, dont le fil rouge est justement l'école inclusive. Il ne faut pas réfléchir en nombre de places, en quotas. Il faut que ces enfants à besoins particuliers soient scolarisés avec les autres. C'est là qu'ils progressent le plus et les autres enfants progressent aussi à leur contact. L'idée de l'école inclusive, c'est bien de scolariser tous les enfants.

Y a-t-il des projets pour les mois à venir dans la Manche ?

On a créé deux UEM (Unités d'enseignement maternelle autisme) à Saint-Lô et Cherbourg. On réfléchit maintenant, avec l'Agence régionale de santé, à la mise en place d'une Unité d'enseignement élémentaire autisme à Cherbourg, au premier trimestre de la prochaine année scolaire. Cinq doivent être créées en France.

On souhaite, par ailleurs, externaliser davantage de classes d'IME (Instituts médico-éducatifs) ou d'ltep (Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques). Il s'agit de placer un groupe d'élèves et leur enseignant spécialisé dans une école ordinaire. Il y en a seize actuellement ; on cherche maintenant un site pour placer dans le Centre-Manche une classe de l'IME Maurice-Marie, à Saint-Lô.

Propos recueillis par

Émilie MICHEL.